



# LIGUE DE FOOTBALL DE GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football  
Membre de l'Union Caraïbienne de Football – Membre associé à la CON.CA.CAF

## COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE

**PV DU 28 AVRIL 2025**

Membres présents :	Membres absents excusés :	Membres absents :
BANTIFO Roger	MEDE Jean-Widly	LOUISE Laure
CHALOT Andral	MBAYA WA MBAYA Fils	
EMICA Sarah	MONIMINFOU Bernardin	
HIGHT Muriel	NOUVET Joseph Ruddy	
HODEBOURG Emmanuel	POPIEUL Florentin	
PRÉVOT Guy Grégory		
SOW Mamadou Khaly		
VERDA Joseph		
DUMAS Sophie		
JOSEPH Sonia		

Membre invité : Président de la ligue de Football Mr Steven CAROUPANAPOULLE.  
Début de la séance : 18h00

### ORDRE DU JOUR

- Point sur le secrétariat ;
- Tour des sections ;
- Rencontre avec les arbitres.

### POINT SECRETARIAT

Dans la continuité du changement de Présidence au sein de la CRA, nous avons procédé à l'élection de la nouvelle Secrétaire Générale de la CRA.

Un tour de table a été effectué afin de savoir qui souhaiterait occuper ce poste. Madame Sophie DUMAS s'est portée volontaire pour ce poste, et Madame Sonia JOSEPH pour le poste de Secrétaire Adjointe.

À l'unanimité des membres présents, chacune a été validée pour le poste choisi.

## **Rôle et fonctions de la Secrétaire Générale**

La Secrétaire Générale constitue la principale porte d'entrée de la CRA. Elle assume les responsabilités suivantes :

- Traitement des courriers reçus ;
- Proposition de l'ordre du jour des réunions ;
- Gestion des courriels, en concertation avec la Présidente et en lien avec les sections ;
- Rédaction des procès-verbaux des réunions ;
- Traitement de toutes les informations en relation avec la CRA.

**Important :** Aucune décision, aucun courrier, aucune information ne doit être pris sans l'accord préalable de la Présidente.

### **TOUR DES SECTIONS**

"Ce point a été ajourné et sera traité lors d'une prochaine réunion."

### **RENCONTRE DES ARBITRES**

#### ***Arbitres conviés à cette rencontre***

- PALOUTE Palens : JAL (*le plus jeune*)
- PONET Yannick : R1, Élite, Futsal (*le plus gradé*)
- MILOCK Alex : R1 (*membre de l'UNAF*)
- KNIGHT Dexter : R1, Futsal (*le plus ancien*)

#### ***Présentation des membres présents et de leurs fonctions***

##### ***Prise de parole***

##### **M. SOW Khaly**

- Remercie les arbitres d'avoir répondu présents à cette rencontre.
- Rappelle brièvement la situation actuelle de la CRA :
  - Problèmes de communication ;
  - Démission du président ;
  - Absence d'un nouveau bureau, affaires courantes non traitées ;
  - Élection d'une nouvelle présidente ;
  - Difficultés de coordination avec la Secrétaire Générale pour le suivi du secrétariat.

##### **M. PRÉVOT Grégory**

- Rappelle que l'explication concernant le non-paiement des défraiements avait déjà été donnée sous l'ancien Président.
- Indique qu'il n'y a pas eu de défraiement pour les matchs de championnat depuis un an, et depuis 2023 pour les matchs de coupe.
- Souligne que ce problème persiste depuis plusieurs années, en raison du non-respect des engagements par certains clubs auprès de la ligue de foot.
- Suite au travail effectué le 07.04.2025, la dette de défraiement s'élève à environ 50 0000.00 euros pour le foot à 11 et le futsal.

Nous avons accepté de vous recevoir pour vous entendre, car depuis que nous avons été élus au bureau de la CRA, il y a eu beaucoup de rebondissement.

### ***Présentation des membres présents et de leurs fonctions***

#### ***Interventions des arbitres présents***

##### **M. PONET Yannick**

- Annonce sa décision personnelle de déposer le sifflet.
- Indique avoir échangé avec d'autres arbitres partageant son avis.
- Rappelle que pour lui, le défraiement est un dû, non une option.
- Dénonce plus de six mois de non-défraiement, l'absence totale de communication, d'informations et d'explications.
- Conclut qu'en raison de ces nombreux manquements, il a pris la décision de se mettre en grève.

##### **M. MILOCK Alex**

- Exprime sa solidarité avec M. PONET et les autres arbitres concernés.
- Déclare qu'il soutient le mouvement car il n'a pas reçu de défraiement depuis deux ans.
- Souligne, comme ses collègues, le manque de communication et d'explication, ainsi que plus de six mois de non-paiement.
- Confirme avoir pris la décision de rejoindre la grève.

##### **M. KNIGHT Dexter**

- Souligne que la situation touche l'ensemble des arbitres, provoquant inquiétude et questionnements.
- **Met** en lumière le manque de communication générale autour de la gestion actuelle.
- Se montre compréhensif envers le nouveau bureau, à qui, il souhaite donner du temps pour mettre en place et agir.
- La création du nouveau groupe est une bonne chose pour mettre en place la communication avec les arbitres.

##### **M. PALOUTE Palens**

- Souligne que le non-défraiement est le principal problème rencontré par tous les arbitres.
- Rappelle qu'à l'occasion de plusieurs finales de coupe la saison dernière, il est parti avec deux autres arbitres et Mme Detol pour arbitrer 4 ou 5 matchs consécutifs, avec un départ à 7h et un retour à 21h/22h, sans avoir été défrayé à ce jour.
- Signale également l'absence de défraiement pour les matchs de coupe seniors.
- Exprime l'espoir que la situation soit réglée d'ici la fin de saison.
- Conclut en affirmant qu'il reste passionné par l'arbitrage et souhaite une amélioration rapide de la situation.

#### ***Intervention du président de la ligue de football***

##### **Point sur la situation financière**

- Les dettes des clubs concernent les saisons suivantes :
  - 2021–2022
  - 2022–2023
  - 2023–2024

*(Les dettes de la saison 2024–2025 ne sont pas encore prises en compte.)*

- Les dettes des clubs concernent plusieurs saisons passées, sur lesquelles aucun recouvrement régulier n'a été effectué. Les dettes les plus récentes n'ont pas encore été intégrées à l'évaluation globale.
- Pour la dernière saison analysée, le montant total des dettes est particulièrement élevé, et une part importante reste encore à régulariser
- Il est précisé que les clubs n'ont pas été relancés pendant plusieurs saisons sous l'ancienne mandature, ce qui a contribué à l'accumulation des impayés de la part des clubs.
- Il est proposé d'attendre le 30 juin avant d'envisager des sanctions à l'encontre des clubs débiteurs.
- Pour les clubs qui ne paye pas, trouver des solutions pérennes, pénaliser les clubs (perte de pénalités, pas d'arbitre sur leur match...).
- Il est préconisé aux arbitres de relancer leurs clubs afin qu'ils se mettent à jour et que la caisse de péréquation en défaut sur les précédentes années, puisse permettre de défrayer les arbitres sur les saisons précédentes encore en souffrance

### ***Point sur les solutions de défraiement***

- Aucune solution immédiate n'est disponible à ce jour pour défrayer les arbitres, la priorité étant donnée au paiement des salariés de la ligue.
- Des rappels sont régulièrement adressés aux clubs afin de régulariser leurs situations financières, ce qui permettrait de procéder aux défraiements.
- Il est important de :
  - Continuer le défraiement immédiat sur les matches de jeunes
  - Procéder immédiatement au défraiement des arbitres mobilisés pour les finales de Coupe.

### ***Explication sur le départ de l'ancien président de la CRA***

- L'ancien président a été confronté à de nombreuses difficultés de gestion :
  - Une surcharge de sollicitations : plusieurs appels provenant de plusieurs personnes différentes en rapport avec plusieurs sujets pas toujours liés à l'arbitrage
  - De remise en pratique des méthodes d'un autre temps comme l'impression manuelle des désignations
  - Des blocages dans l'organisation : nécessité de revoir l'organigramme avant les échéances convenu avant nomination.
  - Des difficultés à échanger avec certaines personnes du nouveau bureau de la CRA

### ***Problèmes internes au fonctionnement de la CRA***

- Il est mentionné que la Secrétaire Générale refuse d'ajouter la Présidente dans le groupe de communication des arbitres.
- Elle s'oppose également à nommer le Responsable des Arbitres en tant qu'administrateur de ce groupe.
- Il a fallu créer un nouveau groupe pour pouvoir créer ce lien de communication qui vous a fait grand défaut à ce jour.

## CONCLUSIONS

### ***M. PALOUTE Palens***

- Indique qu'il va se rapprocher de son club afin de vérifier si celui-ci est à jour concernant la caisse de péréquation.

### ***M. KNIGHT Dexter***

- Remercie pour l'invitation à cette rencontre.
- Déclare attendre une amélioration de la situation, tout en affirmant qu'il ne compte pas arrêter l'arbitrage.

### ***M. PONET Yannick***

- Exprime sa gratitude pour les explications fournies au cours de la réunion.
- Rappelle qu'il était venu pour exposer sa décision de déposer le sifflet, mais également dans une volonté de renouer le dialogue et la communication.

### ***M. MILOCK Alex***

- Réaffirme qu'il aime l'arbitrage et souhaite continuer, mais précise qu'il aurait suivi le mouvement de grève par solidarité, si celui-ci avait été maintenu.

Les membres présents remercient sincèrement les arbitres pour leur présence et leur participation à cet échange constructif.

Plus rien à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fin de la séance à 21h00

Secrétaire de séance  
Sophie DUMAS

La Présidente de séance  
Muriel HIGHT